

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 27 octobre 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	p
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Devenir des manifestations intercommunales en 2026

1.1. Festival des semeurs

Un message a été transmis aux membres du bureau pour recueillir l'état d'esprit des membres du bureau sur la poursuite du festival de théâtre.

Une chose est certaine, il faut revoir le fonctionnement du festival :

- Une année sur deux ?
- Une année un festival « réduit », une année un festival d'ampleur ?
- Autres ?

Ce qui semble important c'est de ne pas avoir de rupture en 2026.

Il faut échanger avec les organisateurs pour voir ce qu'il est possible de faire.

Alain Bigueur : Un document a été transmis aux membres du bureau . Au niveau du budget : nous avons eu une réunion de bureau où le sujet du budget global a été abordé. Il faut revoir le mode de fonctionnement du festival pour attirer plus de monde. La fréquentation reste faible. Il faut revoir les possibilités avec la compagnie organisatrice ou avec d'autres associations.

Plusieurs options sont possibles :

- Supprimer le spectacle du vendredi soir ;
- Journées moins denses avec animations ;
- Festival sur 2 jours : pertinence du financement du chapiteau ;
- Réaliser une manifestation 1 année sur 2 ;
- Supprimer le festival, tout en gardant une part du budget pour faire d'autres choses sur le plan culturel.

Etienne Rougeaux : la compagnie Divertimento regroupe beaucoup de jeunes. Dans une dynamique autour de la culture, il serait dommage de les perdre. On ne peut pas déplorer une baisse de la dynamique associative et ne pas solliciter le monde associatif quand il est dynamique.

Le second sujet est la communication. Nous devons trouver une autre formule. La programmation s'adresse beaucoup aux amateurs de théâtres, et il faut s'adresser au grand public. Il ne faut pas non plus brader la qualité.

Alain Bigueur : Les bénévoles sont en perte de vitesse dans certaines associations. En fonction de la décision, il faut les rencontrer avec d'autres associations. Il faut associer les autres troupes amateurs.

Paulette Giancattarino : ils essaient de mobiliser les amateurs. L'an passé à MSV la troupe a été sollicitée et a refusé de participer.

On touche peu des personnes du Val d'Amour, il faudrait réfléchir à d'autres modalités, par exemple organiser un spectacle pour les enfants et les familles.

Attention par les temps qui courent il ne faut pas arrêter les animations ludiques.

Virginie Pate : Soit on dit on arrête et on ne discute pas longtemps, soit on dit que l'on fait autrement. On a mis en place un festival en voulant apporter du théâtre professionnel. Les associations amateurs ont leur propre vie. La vie associative c'est aussi les associations du village qui sont mobilisées en parallèle du festival.

L'année où le festival a été le plus coûteux c'est là où il y a le plus de monde. Le chiffre des gratuits est aussi à analyser : est-ce que ce sont les jeunes ?

Sur la définition du programme, on fait le choix de le confier à un directeur artistique. Il faut être vigilant sur ce que l'on demande.

Revoir le format mérite d'être réfléchi, mais le faire une année sur 2 est compliqué.

Paulette Giancattarino : il y a peu de monde au festival. Il devrait drainer beaucoup plus de monde. La compagnie tente toujours de mobiliser les amateurs au sein du festival.

Stéphane Ramaux : le little town c'est du festif et un one shot. On ne peut pas comparer.

Paulette Giancattarino : peut-on se permettre de réitérer sans en changer le format.

Etienne Rougeaux : se serait une erreur de ne rien changer. Il faut un plan de communication qui tienne la route pour le promouvoir. Une fois les gens sur place ils peuvent trouver des choses qui les accroche. Les spectacles de rue qui sont rassembleurs.

Paulette Giancatarino : le faire au même endroit ?

Christian Vuillet : le maintenir tous les ans mais sur 2 jours au lieu de 3. Le faire tourner sur les communes est mobilisateur.

Virginie Pate : on répond à la dynamique de la vie associative.

Christian Vuillet : sous le chapiteau c'est exclusivement du musical. Il permet également aux participants de s'abriter.

Jean Théry : tous les ans c'est possible, mais en année électorale c'est compliqué.

Philippe Brochet : En tant que VP aux finances, on cherche des économies, d'autant que l'on risque de perdre de l'argent en 2026. Si on veut intéresser les gens, il faut le faire le vendredi et le samedi. Il faut planter la graine avec les enfants.

Stéphane Ramaux : réduire oui mais en maintenant les 2 concerts. L'intérêt du vendredi c'est pour les enfants.

Etienne Rougeaux : la dimension concert peut attirer du monde plutôt que le théâtre. Il faut peut être demander à Sylvain Lecomte (le directeur artistique) ce qu'il en pense.

Jean Baptiste Chevanne : il faut le maintenir tous les ans en réduisant la voilure.

Paulette Giancatarino : il faut réduire la voilure en période de finances difficiles.

Virginie Pate : c'est facile de dire on arrête, mais ce n'est pas un choix politique. Dans la politique culturelle, le festival était un élément fort.

Philippe Brochet : il faudrait remobiliser autour des médiathèques.

Alain Bigueur : ce qui est gênant, c'est de passer un marché sans visibilité sur le budget global. Il s'agit bien d'un marché, il peut donc y avoir d'autres candidats que la compagnie habituelle.

Etienne Rougeaux : il faut s'habituer à travailler sans lisibilité. Il faut envoyer un signal en disant on réduit la voilure, mais ce n'est pas pour autant qu'on renonce.

Philippe Brochet : il faudrait peut-être mobiliser les amateurs sur l'accompagnement des jeunes.

Alain Bigueur : à l'origine il était convenu que l'on tournait dans le Val d'Amour. C'est aussi fonction de la capacité du village à accueillir.

Virginie Pate : nous en interne on peut aussi tenter de faire mieux.

L'objectif est de baisser de 20% le coût global.

A l'unanimité, le bureau :

- Valide le maintien tous les ans ;
- Propose une organisation sur 2 jours ;
- Souhaite renforcer la mobilisation des scolaires en l'intégrant dans le cahier des charges ;
- Décide de continuer à faire tourner sur les villages ;
- Valide un marché à hauteur de 45000€ ;
- Autorise le président à solliciter les subventions.

Stéphane Ramaux : le nom n'est pas adapté. Il faut être plus clair dans la communication (festival de théâtre et de musique).

1.2. Rando

Après une suspension en 2025 faute de bénévoles à Port Lesney, le sujet de l'organisation de la randonnée 2026 est posé.

Paulette Giancatarino : Quand nous avons su que ce n'était pas possible d'organiser à Port Lesney en 2024, une réunion a été organisée et j'ai proposé de mobiliser des bénévoles qui sont en capacité de baliser les sentiers. Cette proposition vaut quel que soit le lieu d'organisation de la randonnée.

Jean Thery : Sur Port Lesney c'est compliqué d'envisager cela pour 2026. On a du mal à mobiliser des bénévoles, et en plus c'est une année électorale.

Paulette Giancatarino : La retraite sportive est en capacité de mobiliser des bénévoles pour 2026, mais avec un engagement sur la durée afin de garantir le balisage les années suivantes également.

Mont sous Vaudrey, quelle que soit l'issue du scrutin, peut s'engager pour 2026. La commune d'Ounans est également candidate. Dans ces 2 cas, le nombre de bénévoles est garanti.

Pour 2026, l'idée était de solliciter une association de balisage Salinoise.

Jean Théry : pour Port Lesney ce sera très compliqué.

Etienne Rougeaux : Après une année annulée à Port Lesney, il est nécessaire que l'on sécurise 2026. Par ailleurs, il est dommage de subventionner une association extérieure au Val d'Amour alors que l'on a un réseau de bénévoles locaux prêt à s'engager.

Au regard des échanges, il est proposé :

- D'organiser la journée de la rando 2026 à Ounans ou Mont sous Vaudrey ;
- De retenir la commune de Port Lesney pour 2027, après les élections ;
- De mobiliser le réseau de bénévoles de la retraite sportive.

Etienne Rougeaux contactera Jean Marie Truchot pour lui faire part des échanges et des décisions.

2. Economie

2.1. Candidature de SV Pro pour l'acquisition d'une parcelle

L'entreprise SV PRO a été reçue récemment. Il s'agit d'une entreprise de maintenance et de vente de matériel agricole avec l'exclusivité d'une marque. L'entreprise doit monter 10 agences pour couvrir son territoire d'agrément sur le Grand Est. Des contacts ont déjà été engagés avec des territoires voisins, sans parvenir à avoir des réponses claires à ce jour. Le groupe est intéressé pour une parcelle sur Port Lesney d'une surface de 6 000m² située en bord de zone. Il s'agit d'une entreprise de 15 à 20 salariés. Ils sont relativement pressés à s'installer, y compris en louant au préalable un site pour être présents rapidement.

Le projet est très clair. C'est une activité en lien avec le territoire, la parcelle demandée n'est pas excessive en surface.

Le bureau donne un accord de principe. Le projet sera présenté en commission.

2.2. Aide aux salons

Le bureau est favorable à accorder une subvention de 500€ pour la participation de l'entreprise Jacquemin au salon made in France.

3. Patrimoine

3.1. Avenants aux travaux du presbytère

Avenant 2 lot 6 Marché presbytère

Les travaux de rénovation du presbytère d'Ounans ont débuté le 16 mars 2024 pour se terminer en juin 2025.

L'entreprise Filippi est titulaire du Lot n°6 : Plâtrerie Isolation Peintures pour un montant initial de 134 744.60 €HT.

L'entreprise Filippi a transmis une demande d'avenant n°2 auquel le maître d'œuvre a donné un avis favorable.

L'avenant a pour objet la mise à jour du marché avec la suppression de certaines prestations au sous-sol pour permettre aux murs de mieux respirer

Le montant total est de – 7 328.76 €HT (- 8 794.51 €TTC). Un premier avenant avait été validé pour un montant positif de 1 351.00 € HT. Ce qui porte le montant total du marché à 128 766.84 €HT soit une réduction de 4.44 %.

Il vous est proposé de valider l'avenant n°2 de l'entreprise Filippi et d'autoriser le Président à le signer.

Avenant 2 lot 8 marché presbytère

Les travaux de rénovation du presbytère d'Ounans ont débuté le 16 mars 2024 pour se terminer en juin 2025.

L'entreprise BFC Revêtement est titulaire du Lot n°8 : Sols collés et faïences pour un montant initial de 33 680.95 €HT.

L'entreprise BFC Revêtement a transmis une demande d'avenant n°2 auquel le maître d'œuvre a donné un avis favorable.

Il s'agit de compenser la différence de hauteur entre la dalle et les seuils de portes du RDC haut suite à la démolition des cloisons et à la dépose de la chape par l'entreprise BS Maçonnerie, en réalisant une chape de 2 cm d'épaisseur sur toute la surface.

Le montant est de 1 409.40 €HT (1 691.28 €TTC). Un premier avenant a déjà été validé pour un montant de 2 776.29 € HT. Ce qui porte le montant total du marché à 37 866.64 €HT soit une augmentation totale de 12.42%.

Il vous est proposé de valider l'avenant n°2 de l'entreprise BFC Revêtement et d'autoriser le Président à le signer.

3.2. Extension du pôle enfance

La microcrèche manque de place : nous en sommes plus aux normes pour accueillir le nombre d'enfants maximum autorisé. La solution serait de transformer une partie de l'étage en accueil de loisirs et d'étendre la microcrèche sur l'actuel accueil de loisirs. Un tel projet permettrait également d'accueillir les enfants de l'ALSH dans de meilleures conditions, l'accueil manquant également de place.

Le devis d'AMO sera présenté en conseil communautaire pour validation.

4. Recrutements secrétaires de mairie

4.1. Constat

- Difficultés de recrutement des secrétaires de mairies,
- Pénurie de secrétaires de mairie :
 - Etat a lancé une réforme des secrétaires généraux de mairie pour tenter de revaloriser l'image du métier et l'attractivité au niveau national,
 - Témoignages nombreux sur le Jura qui font état des difficultés de recrutement,
 - Récemment la commune de Liesle s'est tournée vers la CCVA pour avoir un remplacement (sur les conseils de la CC Loue Lison),
- Nombreux recrutements au niveau de la CCVA depuis 3 ans (au moins 10 à 12 ces 3 dernières années) avec le même constat,

- Service de remplacement :
 - Les communes / Syndicats ont souhaité garder le remplaçant lorsqu'il est allé faire des remplacements,
 - plus aucune possibilité de remplacement,
 - accueil d'un nouveau collaborateur en juin pour assurer ce service, mais les formations n'auront lieu que cet automne,
- 4 offres d'emplois déposées depuis le 10 juillet :
 - Environ 30 candidatures,
 - 50% écartées pour cause de compétences,
 - Sur les 16 restantes : seulement 2 sont formées :
 - 1 recherche un temps partiel sur 10 mois (retraite en août 2026),
 - 1 a décliné la convocation (trop éloigné de son domicile).

4.2. Les nouveaux recrutements

- Des personnes non qualifiées, à former :
 - Les élus ont parfois des exigences fortes vis-à-vis de la CCVA du fait que nous sommes employeurs (personnels formés, disponible de suite),
- Les élus doivent accepter que les agents partent en formation sur leur temps de travail :
 - Nous avons des exemples où les services ont dû jongler pour permettre aux agents de partir en formation, parce que les maires n'acceptaient pas qu'ils partent sur leur journée de permanence,
- Pour la suite :
 - Mobiliser les élus pour qu'ils recherchent également des candidats, en parallèle de la démarche officielle de la CCVA,
 - Pour les tout petits temps de secrétariat, qui sont complexes à combler, proposer un service de secrétariat centralisé / mutualisé :
 - Ex d'un syndicat dans le Doubs qui s'est créé pour proposer un poste de secrétariat à temps plein pour 6 communes,
 - Requestionner le service commun au niveau intercommunal.

Etienne Rougeaux : quand on a besoin de compétences, on doit former les gens. Pour anticiper les choses, il faut des contrats d'apprentissage, en passant un deal avec des jeunes. Il faut anticiper le coup d'après.

Il faut positionner les contrats d'apprentissage dans les communes.

Stéphane Ramaux : ça va de paire avec une augmentation salariale.

Virginie Pate : il faut aussi les embaucher un peu plus que la durée nécessaire pour éviter que les secrétaires ne s'épuisent dès leur prise de poste.

Etienne Rougeaux : on ne peut pas tout vouloir et on est pas magicien. C'est un métier de plus en plus complexe.

Christian Vuillet : on doit aussi laisser partir sa secrétaire en formation y compris pour ses autres postes.

Virginie Pate : il peut y avoir une spécialisation de certaines secrétaires sur certains sujets.

Stéphane Ramaux : par le biais des réunions de secrétaires elles apprennent.

Etienne Rougeaux : il y a aussi un travers : on est employeur à 2 têtes, et c'est une des limites du système.

Le jour où les employés sont uniquement salariés de la CCVA, le jour où elle part en formation elle part en formation. Le sujet doit être abordé en conférence des maires en début du prochain mandat.

5. Questions diverses

5.1. Interco de France

- Nous avons participé au congrès de Toulouse.
- Comme chaque année, le congrès était très intéressant.
- On est pas tout à fait traité à la même enseigne quand on est sur une agglomération et un intercommunalité rurale.
- Les élus sont invités à écouter la conclusion de la journée assurée par Jean Louis Borloo.

5.2. Projet éolien

- Des démarches sont engagées en soutien du projet.

5.3. Outil en main

- Nous recherchons des locaux depuis des mois.
- Au départ des locaux étaient envisagés au lycée du bois, mais les conditions sont devenues trop compliquées.
- Un appel a été lancé lors de l'afterwork de juin. Plusieurs options ont été envisagées.
- La contrainte est que l'on doit laisser le matériel sur place, mais pour seulement une demie journée d'occupation par semaine.

La séance est levée à 20H00

Le Président



Etienne Rougeaux

La Secrétaire

Virginie Pate

